



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 avril 2024

Marc Fesneau présente le plan « scolytes et bois de crise » en réponse à l'épidémie impactant les forêts d'épicéas et de sapins du grand quart Nord-Est de la France

Ce lundi 15 avril 2024, en déplacement à Poussay dans les Vosges Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a présenté le plan national d'actions « scolytes et bois de crise » en réponse à la crise actuelle.

Ce plan national d'actions doit permettre de répondre à une situation de crise particulièrement préoccupante. En effet, depuis 2018, les sécheresses successives et les fortes températures enregistrées dans le grand quart Nord-Est de la France ont déclenché des mortalités massives d'épicéas et de sapins. On estime ainsi que depuis 2018, le volume de bois de crise s'élève à 37 millions de m³ (22 Mm³ en épicéa et 15 Mm³ en sapin) et représente 110 000 ha attaqués sur 520 000 ha de peuplements d'épicéas et de sapins présents dans les régions touchées. **Ces dégâts considérables ont non seulement des impacts sur les paysages et sur les écosystèmes mais aussi sur la ressource bois avec des flux d'approvisionnement perturbés et une qualité des produits dégradée.**

Il s'agit donc d'apporter des réponses à la hauteur des enjeux, en soutien des propriétaires forestiers et des professionnels de la filière forêt-bois ainsi impactés, tout en inscrivant l'action des pouvoirs publics dans le temps long. Dans le contexte du changement climatique, de telles crises ont en effet vocation à se répéter et à s'accroître ; les pouvoirs publics comme la filière forêt-bois dans son ensemble se doivent donc désormais d'anticiper les crises à venir.

Concrètement, **ce plan d'actions se décline en 4 axes :**

- **Observer et faire connaître les conséquences des crises liées aux scolytes** avec notamment la poursuite et le renforcement de l'action du Département santé des forêts (DSF) de la Direction Générale de l'Alimentation, au service de l'observation et de la détection précoce des foyers scolytés, ainsi que l'amélioration et le partage de la connaissance relative à la situation sanitaire des forêts françaises ;
- **Organiser une stratégie collective de lutte contre les scolytes** avec une meilleure communication relative aux bonnes pratiques sanitaires de prévention et de lutte contre les scolytes ; la mise en place d'une aide à l'acquisition de kits d'écorçage à destination des entreprises d'exploitation forestière, pour effectuer un écorçage préventif des arbres abattus dans les peuplements à risque et ainsi freiner la propagation des scolytes ; ou encore le renforcement des cellules de crise pour permettre une plus forte réactivité autour d'une stratégie de priorisation des actions ;

- **Valoriser les bois scolytés ainsi que les sapins secs et organiser un soutien économique à la filière** à travers : une meilleure valorisation des bois de crise dans la construction ; l'élargissement des rayons d'approvisionnement des centrales biomasse, pour favoriser les débouchés de ces bois ; ou encore un soutien financier public renforcé pour aider les propriétaires forestiers impactés et reconstituer leurs forêts sinistrées ;
- **Mettre en perspective la crise scolyte dans le cadre plus large de l'adaptation de la filière forêt-bois au changement climatique** avec notamment le lancement d'une mission inter-inspections (CGAAER-IGEDD-IGF) pour mieux anticiper collectivement les crises et leurs implications ; la mise en place d'études et de démarches de filière pour mieux se préparer aux crises futures ; ou encore une meilleure communication auprès du grand public sur la nécessité de renouveler les forêts dans le contexte du changement climatique.

Pour Marc Fesneau : « *Dans le contexte du changement climatique, les pouvoirs publics mais aussi l'ensemble de la filière forêt-bois ne peuvent plus se contenter d'agir en réaction aux crises successives en forêt, comme nous l'avons fait jusqu'à présent ; il est indispensable de changer de posture et de se montrer pro-actif, pour trouver collectivement des solutions à la hauteur des enjeux. Avec ce plan national d'actions sur les scolytes et les bois de crise, l'Etat répond présent et vient prendre sa part dans la construction d'une réponse d'ensemble, fondée également sur la mobilisation de tous les acteurs de la filière* ».

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv